



Parks  
Canada

Parcs  
Canada

Canada

# ***Ce que nous avons entendu :*** **ébauche du plan directeur du parc national** **Quttinirpaaq** **Résumé des consultations**

2023



## **Table des matières**

<b>1.0 Introduction</b>	<b>2</b>
<b>2.0 Contexte</b>	<b>2</b>
2.1 À propos du parc national Quttinirpaaq	2
<b>3.0 Processus de consultation et de mobilisation</b>	<b>2</b>
3.1 Phase I : élaboration de l'ébauche de plan directeur (automne 2018 à hiver 2019)	3
3.2 Phase II : consultation sur l'ébauche du plan directeur (été 2022 à hiver 2023)	4
<b>4.0 Qui s'est exprimé</b>	<b>5</b>
<b>5.0 Ce que nous avons entendu</b>	<b>7</b>
<b>6.0 Conclusion</b>	<b>8</b>
<b>Annexe A : Principaux thèmes de « Ce que nous avons entendu »</b>	<b>10</b>

## 1.0 Introduction

Le présent rapport donne un aperçu du processus de consultation officiel mené **de l'été 2022 à l'hiver 2023** sur l'ébauche du plan directeur du parc national Quttinirpaaq. Il présente un résumé des commentaires partagés avec l'équipe de planification du parc et de la façon dont ces commentaires ont influencé le produit final.

## 2.0 Contexte

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national et le réviser tous les dix ans. Les plans directeurs sont élaborés en consultation avec les peuples autochtones, les partenaires, les intervenants et le public, et ils constituent le principal document de reddition de comptes aux Canadiens en ce qui concerne la gestion des lieux administrés par Parcs Canada.

Fait important, dans l'Unité de gestion du Nunavut (UGN) de Parcs Canada, les plans directeurs soutiennent également la prise de décisions pour obtenir des résultats mesurables dans la mise en œuvre de l'*Accord du Nunavut* et des ententes connexes sur les répercussions et les avantages pour les Inuits; dans le cas du parc national Quttinirpaaq, l'entente précise est l'*Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits dans les parcs nationaux Auyuittuq, Quttinirpaaq et Sirmilik* (l'ERAI de Baffin). L'ERAI de Baffin prévoit que les plans directeurs sont élaborés par une équipe de planification formée d'un nombre égal de membres nommés par Parcs Canada et par l'Association inuite du Qikiqtani (AIQ). Au cours de ce processus, l'équipe de planification du parc définit le contexte, la vision, les stratégies, les objectifs et les cibles pour le parc en fonction des résultats de l'évaluation de son état et de la présentation de la portée.

### 2.1 À propos du parc national Quttinirpaaq

Situé dans le nord de l'île d'Ellesmere, le parc national Quttinirpaaq est le parc national le plus septentrional du Canada; il représente la région naturelle de l'Extrême-Arctique Est dans le Plan du réseau des parcs nationaux du Canada. D'abord désigné comme réserve de parc national en 1988, le parc national Quttinirpaaq a une superficie de 37 775 km<sup>2</sup> et est le deuxième parc national en importance au Canada. Son paysage, dominé par des glaciers et des montagnes, comprend une variété d'écosystèmes aux adaptations uniques, assurant ainsi la protection d'une grande partie de la biodiversité. Ensemble, Parcs Canada et les Inuits gèrent le parc national Quttinirpaaq par l'intermédiaire du Comité mixte de gestion du parc, comme le prévoient l'*Accord du Nunavut* et l'ERAI de Baffin.

#### **Resolute Bay / Qausuittuq « où il n'y a pas d'aube »**

*Population : 183 (recensement 2021)*

Resolute est l'une des collectivités habitées les plus septentrionales du Canada (après Grise Fiord). Située sur l'île Cornwallis, la population est composée à 83 % d'Inuits et à 65,6 % de personnes parlant l'inuktitut. L'âge moyen est de 27,8 ans.

#### **Grise Fiord / Ausuittuq « lieu qui ne dégèle jamais »**

*Population : 144 (recensement 2021)*

Située sur l'île d'Ellesmere, Grise Fiord est la collectivité habitée la plus septentrionale du Canada. La population est composée à 93 % d'Inuits et à 77,5 % de personnes parlant l'inuktitut. L'âge moyen est de 30,9 ans.

## 3.0 Processus de consultation et de mobilisation

L'évaluation de l'état du parc et la présentation de la portée, les premières étapes du processus de planification de la gestion, ont été achevées en 2018 et 2019 respectivement. Ces documents servent de

base pour les principales questions et possibilités à aborder dans le nouveau plan directeur. Afin de favoriser des occasions significatives de contribuer à l'élaboration du nouveau plan directeur du parc national Quttinirpaaq, l'équipe de planification du parc a élaboré un plan de mobilisation pour solliciter les commentaires des Inuits, notamment des collectivités adjacentes de Resolute et de Grise Fiord, des partenaires gouvernementaux, des intervenants et du grand public. Le plan de mobilisation comportait deux phases principales, décrites dans les sections ci-dessous.

### **3.1 Phase I : élaboration de l'ébauche de plan directeur (automne 2018 à hiver 2019)**

Au cours de l'élaboration de l'ébauche du plan directeur, l'équipe de planification du parc a entrepris des exercices de mobilisation précoce pour discuter des principaux éléments de la vision, des thèmes et des intérêts communs du nouveau plan directeur de Quttinirpaaq. Cette mobilisation consistait principalement à tenir des réunions en personne avec les principaux intervenants inuits des collectivités de Resolute et de Grise Fiord (p. ex. les conseils de hameau, les associations locales de chasseurs et de trappeurs, les aînés et les propriétaires d'entreprise), ainsi que des rencontres individuelles avec d'autres ministères, en personne ou virtuellement. Le tableau 1 présente des exemples d'intérêts communs qui ont été soulevés lors de ces réunions et leur(s) lien(s) avec l'ébauche du plan directeur.

**Tableau 1.** Intérêts communs exprimés lors des réunions de mobilisation de la phase I qui ont orienté l'élaboration de l'ébauche du plan directeur.

<b>Intérêt commun</b>	<b>Exemples</b>	<b>Lien avec l'ébauche du plan directeur</b>
<b>Accroître la participation des habitants de Resolute et de Grise Fiord</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer plus d'emplois dans le parc pour les membres des collectivités (et envisager des contrats de moins longue durée)</li> <li>• Donner la formation printanière à Resolute et/ou à Grise Fiord plutôt qu'à Iqaluit</li> <li>• Mettre l'accent sur la mobilisation et l'emploi des jeunes, visiter les écoles</li> <li>• Offrir aux membres des collectivités davantage d'occasions de visiter le parc</li> </ul>	Voir les objectifs 1.1, 1.2 et 1.3
<b>Améliorer la communication entre Parcs Canada et les collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Centraliser les annonces d'emploi</li> <li>• Créer du matériel d'information/promotionnel pour promouvoir le parc</li> <li>• Envisager la création d'un poste de liaison communautaire dans les collectivités adjacentes</li> <li>• Réévaluer la façon dont les offres d'emploi sont rédigées pour les rendre plus inclusives et moins intimidantes (p. ex., réduire l'emploi du jargon, utiliser davantage de photos, etc.)</li> <li>• Améliorer la communication avec les collectivités adjacentes concernant les recherches menées dans le parc (notamment sur le changement climatique)</li> </ul>	Voir les objectifs 1.1, 1.2, 1.3, 2.4 et 3.1
<b>Améliorer les avantages procurés par les visiteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grise Fiord a souvent l'impression d'être exclu des avantages procurés par les visiteurs</li> <li>• Continuer à explorer les idées de visites de la ville avec le personnel du hameau dans les deux collectivités</li> <li>• Fournir davantage de soutien au sein des collectivités pour favoriser les possibilités</li> </ul>	Voir les objectifs 1,2, 2.1 et 2.2

	<p>touristiques (p. ex., centre d'accueil des visiteurs, poste de coordonnateur, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Établir des partenariats avec les hôtels pour fournir du matériel promotionnel et d'information aux visiteurs</li> <li>• Informer les collectivités des dates de voyage des visiteurs afin qu'elles puissent se préparer (p. ex., vendre des marchandises, proposer une visite)</li> </ul>	
<p><b>Travailler en partenariat avec d'autres :</b> 1) parcs 2) organisations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter des possibilités futures de travailler en plus grande collaboration avec tous les lieux de Parcs Canada dans la région (p. ex., emplois, coordination de projets)</li> <li>• Coordonner et travailler en partenariat avec d'autres organisations de la région, qui partagent toutes des défis et des objectifs similaires</li> </ul>	<p>Voir les objectifs 2.1, 2.2 et 2.3 (Stratégie clé n° 2 : travailler ensemble).</p>
<p><b>Installations à Resolute et Grise Fiord</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envisager la mise en place d'un ou de plusieurs centres d'accueil des visiteurs</li> <li>• Envisager la mise en place d'un bureau à Grise Fiord (il y en a déjà un à Resolute)</li> </ul>	<p>Voir la stratégie clé n° 2 : travailler ensemble.</p>

### 3.2 Phase II : consultation sur l'ébauche du plan directeur (été 2022 à hiver 2023)

Les exercices de consultation officiels menés en 2022 et au début de 2023 visaient à confirmer à quel point les intérêts communs susmentionnés avaient été intégrés dans le projet de plan directeur du parc national Quttinirpaaq.

L'approche générale de consultation a été approuvée en principe par le Comité mixte de gestion du parc Quttinirpaaq par le biais de la présentation de la portée en 2018 :

*« Les représentants de l'EPP mèneront des consultations publiques en personne dans les deux collectivités adjacentes. L'EPP utilisera une approche de portes ouvertes pour accroître le rayonnement dans les deux collectivités adjacentes. De plus, l'ébauche du plan sera affichée sur la page Web de Quttinirpaaq et sur le site Web de Consultations auprès des Canadiens et sera distribuée à une liste d'envoi pour commentaires; les Canadiens en général seront invités à commenter l'ébauche du plan en ligne; à l'issue de la consultation, un bulletin public sur les commentaires obtenus sera publié. »*

Conformément au cadre susmentionné, l'équipe de planification du parc a élaboré des documents de consultation et une stratégie détaillée de mobilisation. Voici quelques faits saillants :

- La consultation s'est faite principalement par le biais de réunions en personne avec les intervenants et de présentations portes ouvertes. Ces séances comprenaient une présentation sur la planification de la gestion et l'élaboration de l'ébauche du plan directeur, ainsi qu'un aperçu de la vision, des stratégies et des objectifs clés et du zonage présentés dans l'ébauche du plan directeur. Ces réunions ont eu lieu à Resolute (du 21 au 23 juin et du 11 au 14 juillet 2022) et à Grise Fiord (du 7 au 9 novembre 2022). D'autres ministères et organismes gouvernementaux ciblés ont participé principalement à des discussions virtuelles à l'hiver 2023.
- À Resolute, au cours des consultations qui se sont déroulées pendant l'été, l'équipe de planification du parc a organisé un barbecue communautaire en partenariat avec le Comité mixte de gestion du parc Quttinirpaaq.

- À Grise Fiord, en plus des réunions en personne, une émission de radio a été diffusée sur la radio communautaire afin d'accroître la sensibilisation au projet et de promouvoir un événement portes ouvertes à venir. La radio à Resolute connaissant des difficultés techniques persistantes, la diffusion d'une émission de radio n'a pas été possible.
- Dans les deux collectivités, des dépliants contenant des renseignements détaillés sur le processus de planification de la gestion, l'accès à la carte de commentaires en ligne et les prochaines réunions portes ouvertes ont été distribués dans les boîtes aux lettres locales, dans la mesure du possible, ou ont été déposés au bureau de poste local afin d'en faciliter l'accès. Des circulaires annonçant les détails des réunions portes ouvertes ont également été affichées à divers endroits très fréquentés dans les collectivités (p. ex., magasin de la coopérative, bureaux du hameau, hôtel, etc.) tout au long de la semaine précédant chaque événement.
- Des documents écrits ont été envoyés aux intervenants pour commentaires si des réunions en personne n'ont pu être organisées.

#### 4.0 Qui s'est exprimé

Les sections ci-dessous donnent un aperçu du nombre estimatif et du type d'intervenants qui ont été consultés tout au long de la période de consultation formelle.

**Tableau 2.** Nombre, type d'intervenants consultés à Resolute (21 au 23 juin; 11 au 14 juillet 2022).

Groupe d'intervenants	Type de consultation	Nombre estimatif d'individus :
Réunion du Comité mixte de gestion du parc national Quttinirpaaq*	En personne	3
Réunion individuelle avec le maire de Resolute	En personne	1
Délégation à la réunion du conseil de hameau*	En personne	5
Journée portes ouvertes*	En personne	10
Barbecue communautaire*	En personne	40
Association des chasseurs et des trappeurs**	Discussions opportunes par courriel et en personne	?
<b>TOTAL</b>		<b>59</b>

*\*Indique que les événements étaient ouverts au grand public*

*\*\*L'ACT a été invitée à participer à la réunion des intervenants avec le maire de Resolute Bay, mais malheureusement, aucun d'entre eux n'a pu être présent le jour de l'événement. D'autres efforts en personne et virtuellement par téléphone/courriel ont été réalisés pour organiser une réunion, mais sans succès. Des discussions opportunes avec les membres ont eu lieu lors du barbecue communautaire, et une copie virtuelle des documents de consultation a été fournie par courriel au gestionnaire de l'ACT aux fins de distribution aux directeurs.*

**Tableau 3.** Nombre, type d'intervenants consultés à Grise Ford (7 au 9 novembre 2022).

Groupe d'intervenants	Type de consultation	Nombre estimatif d'individus :
Réunion des intervenants invités (conseil de hameau, Association des chasseurs et des trappeurs, etc.)	En personne	9
Portes ouvertes*	En personne	12
Exposition dans l'entrée du hameau*	En personne	5 + divers liens passifs
Radio communautaire de Grise Fiord*	En personne	?
Déjeuner de crêpes à l'école locale (avec la Gendarmerie royale du Canada)	En personne	?
<b>TOTAL</b>		<b>26</b>

\*Indique que les événements étaient ouverts au grand public

En plus des consultations communautaires, l'EPP a communiqué de façon virtuelle ou par courriel avec les principaux ministères et intervenants gouvernementaux ayant des activités ou des intérêts dans le parc national Quttinirpaaq, notamment le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de la Défense nationale, Environnement et Changement climatique Canada, le gouvernement du Nunavut et la Fiducie du patrimoine inuit.

La consultation en ligne était ouverte de juin à décembre 2022 sur la page Web « Consultations auprès des Canadiens », qui dirigeait le public vers la page Web de Parcs Canada. Cette page fournissait des renseignements sur l'élaboration de l'ébauche du plan directeur ainsi qu'un aperçu du processus de planification de la gestion de Parcs Canada (voir le tableau 4 pour plus de détails sur la portée virtuelle de ces ressources en ligne). Les visiteurs du site ont été invités à remplir une carte de commentaires avec des questions précises sur le plan ou à envoyer directement leurs commentaires par courriel au personnel de Parcs Canada. Cinq commentaires écrits ont été reçus. Un lien a été partagé sur les pages des médias sociaux de Parcs Canada et sur les groupes Facebook locaux de Resolute et de Grise Fiord, en anglais, en français et en inuktitut.

**Tableau 4.** Résumé de la participation et de la mobilisation en ligne

Type de mobilisation	Portée
Visites de la page d'accueil du projet publié sur la page Web de Parcs Canada concernant Quttinirpaaq	<b>874</b> (194 IN, 612 AN, 68 FR)
Visites de l'ébauche de plan directeur en ligne	<b>384</b> (12 IN, 344 AN, 28 FR)
Visites de la carte de commentaires en ligne	<b>378</b> (84 IN, 228 AN, 66 FR)

Publications sur Facebook (sur la page de Parcs Canada pour le Nunavut et sur les groupes communautaires locaux)	<b>5449</b> (2231 IN, 3654 AN, 95 FR)
<b>TOTAL</b>	<b>7 085</b>

## 5.0 Ce que nous avons entendu

Les commentaires recueillis lors des activités de consultation de la phase II ont montré que les participants étaient généralement très favorables aux éléments de vision proposés et aux trois stratégies clés définies dans l'ébauche du plan directeur. Les trois stratégies clés qui ont été élaborées pour ce plan directeur sont les suivantes :

1. Stratégie clé n° 1 : Respecter les engagements communs : veiller à ce que les obligations de Parcs Canada énoncées dans l'*Accord du Nunavut* et l'ERAI de Baffin en ce qui concerne le parc national Quttinirpaaq soient remplies et respectées.
2. Stratégie clé n° 2 : Travailler ensemble : aligner les efforts de conservation dans la région afin de collaborer plus efficacement à la réalisation d'objectifs et de défis communs.
3. Stratégie clé n° 3 : Apprendre les uns des autres et de la terre : renforcer les liens et la compréhension du parc national Quttinirpaaq en s'appuyant sur la science et l'Inuit Qaujimajatuqangit.

Aucune question de fond n'a été soulevée lors des consultations. Le tableau A1 de l'annexe A donne un aperçu détaillé de tous les commentaires reçus ou entendus au cours des conversations pendant les activités de consultation de la phase II.

La majorité des modifications apportées au plan en conséquence étaient de nature rédactionnelle ou mineure, notamment pour apporter plus de clarté au lecteur. Par exemple :

- *Zonage* : Des renseignements supplémentaires sur la signification et l'objectif de chaque zone particulière ont été ajoutés dans la section du plan directeur consacrée au zonage (voir section 7.0 Zonage). Ces renseignements servent principalement à répondre à plusieurs questions, notamment de la part des membres des collectivités, sur la signification du zonage et les restrictions de chaque zone particulière. Le personnel a fourni des renseignements sur le zonage en insistant sur le fait que les restrictions de zonage ne s'appliquent pas et ne s'appliqueront jamais aux Inuits qui exercent des activités fondées sur les droits à Quttinirpaaq ou dans n'importe quel autre lieu de Parcs Canada au Nunavut. Néanmoins, il est important que la notion soit bien comprise pour que les Inuits et Parcs Canada puissent collaborer efficacement à la protection des terres de Quttinirpaaq et pour favoriser la diffusion de renseignements exacts aux visiteurs de Quttinirpaaq qui pourraient passer par Rolute ou Grise Fiord.
- *Zone de gestion du bassin du lac Hazen/Tasialuk* : En plus de ce qui précède, de nombreux commentaires reçus lors de la consultation portaient spécifiquement sur la nouvelle désignation de la zone spéciale de gestion et le passage de la zone I à la zone II dans la zone du bassin du lac Hazen/Tasaliuk. La formulation a été modifiée pour souligner que cette modification a été proposée afin de mieux tenir compte des possibilités de recherche contrôlée et de visites à petite échelle tout en continuant à assurer une protection cohérente et appropriée de ce lieu si spécial. L'objectif 1 reconnaît que des modifications futures du zonage de cette zone pourraient être nécessaires si des preuves démontrent des répercussions négatives sur les ressources écologiques et culturelles de la zone.

- *Liens avec les jeunes* : L'établissement et le soutien d'autres liens avec le parc, notamment pour les Inuits des collectivités adjacentes, constituent un thème important intégré à l'ébauche du plan et un commentaire qui a été repris tout au long des consultations. L'établissement de liens avec les jeunes et la participation de ces derniers ont été particulièrement soulignés en tant que public à cibler, et des modifications mineures ont été apportées à l'ébauche du plan, le cas échéant, pour mettre davantage l'accent sur cette priorité (p. ex. cible 3.1.1 : « Une activité de sensibilisation présentant l'histoire du parc national Quttinirpaaq, fondée sur la compréhension de l'Inuit Qaujimaqatungit et de la science, est prête à être offerte par le personnel dans un délai de deux ans, *en privilégiant, dans la mesure du possible, le public jeune* »).
- *Valeur internationale* : L'immense valeur internationale de la recherche menée dans le parc national Quttinirpaaq, notamment l'étude des effets du changement climatique, a été soulignée par la communauté des chercheurs lors des exercices de consultation. Des modifications mineures soulignant l'importance mondiale du parc ont été ajoutées, le cas échéant, tout en soulignant l'importance locale pour les collectivités adjacentes.
- *Cartes* : Toutes les cartes ont été modifiées pour répondre aux nouvelles directives cartographiques de Parcs Canada. De plus, les cartes de zonage et les cartes en médaillon (carte 3 dans l'ébauche du plan directeur), qui existaient auparavant sous forme de deux figures distinctes, ont été combinées en une seule pour assurer la clarté et la facilité de consultation.

L'équipe de planification du parc a reçu un grand nombre de questions et de commentaires d'ordre général tout au long du processus de consultation. Bien que plusieurs d'entre eux dépassent la portée d'un plan directeur, ils ont été pris en note et sont valorisés pour l'aperçu qu'ils donnent des intérêts et des préoccupations des collectivités adjacentes. Dans la mesure du possible, le personnel de Parcs Canada a répondu en temps réel aux questions des membres des collectivités, ce qui a constitué une excellente occasion d'établir des relations grâce au partage des connaissances. Voici quelques exemples des types de questions et de commentaires reçus lors des réunions de consultation qui étaient de nature générale et/ou qui dépassaient la portée d'un plan directeur. Elles sont classées par grandes catégories.

- Le rôle et les responsabilités de Parcs Canada, le CMGP Quttinirpaaq et le processus de planification de la gestion en général : *Qu'est-ce qu'un plan directeur et à quoi sert-il? Que fait le CMGP? Que fait le personnel de Parcs Canada dans le parc? Qu'est-ce que le zonage et que signifie chaque zone? Quels sont les principaux sentiers de randonnée dans le parc?*
- Possibilités d'emploi à Parcs Canada : *Y aura-t-il des emplois? Comment pouvons-nous les rendre plus attrayants pour les Inuits des collectivités adjacentes?*
- Sites culturels et paysages écologiques protégés au sein de Quttinirpaaq : *A-t-on trouvé de l'omble chevalier dans le lac Hazen? Que savez-vous du nombre et de l'emplacement des tanières de loups dans le parc?*
- Accessibilité et promotion du parc : *Comment les gens se rendent-ils au parc? Quel en est le coût? Trouvez des moyens d'accroître le nombre de visiteurs et de les sensibiliser à son importance!*

## 6.0 Conclusion

La nouvelle vision commune élaborée dans le cadre de ce processus orientera la gestion du parc national Quttinirpaaq au cours des dix prochaines années, tandis que Parcs Canada et les Inuits travailleront ensemble à la mise en œuvre des stratégies, des objectifs et des cibles clés. Le plan

directeur n'est pas une fin en soi, et Parcs Canada continuera de maintenir un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre afin de s'assurer qu'il demeure pertinent et significatif.

**Annexe A : Principaux thèmes de « Ce que nous avons entendu »**

**Tableau A1 : Aperçu détaillé des commentaires reçus lors des exercices de consultation et comment ils ont été (ou n’ont pas été) intégrés dans l’ébauche du plan directeur du parc national Quttinirpaaq.**

Ce que nous avons entendu	Commentaires / Liens avec l’ébauche du plan directeur
<b>Accès à Quttinirpaaq</b>	
Accroître le nombre de visiteurs dans le parc et les sensibiliser à son importance, notamment dans les collectivités adjacentes	Le parc national Quttinirpaaq est un endroit très spécial, et la communication de sa valeur et de son importance à tous les Canadiens, notamment les Inuits de Resolute et de Grise Fiord, est une priorité soulignée tout au long de l’ébauche du plan directeur 2020 (voir notamment les objectifs 1.3 et 2.2, ainsi que la vision).
Comment les gens se rendent-ils au parc? Existe-t-il des moyens de transport nolisés pour les visiteurs? Comment est-ce organisé? Quel en est le coût?	Des questions et des commentaires portant spécifiquement sur l’accès au parc ont été soulevés lors de chaque activité de consultation communautaire, et ils provenaient de tous les types de publics. Bien que ce type de questions logistiques dépasse la portée d’un plan directeur de parc, elles mettent en évidence un intérêt marqué pour le parc et l’importance d’élaborer des moyens novateurs pour relier Quttinirpaaq aux Canadiens, ce qui a été souligné tout au long du plan (voir notamment les objectifs 1.3 et 2.2).  Vous trouverez de plus amples renseignements sur la planification d’une visite au parc national Quttinirpaaq sur le site Web de Parcs Canada, à l’adresse suivante : <a href="https://parcs.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/visit">https://parcs.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/visit</a> . Communiquez directement avec le personnel pour obtenir de plus amples renseignements lors de la planification d’un voyage.
<b>Promotion et diffusion externe au sujet du parc</b>	
<b>Local (Resolute et Grise Fiord) :</b>  Augmenter la publicité sur le parc auprès de l’industrie du tourisme, augmenter les avantages que les visiteurs procurent aux collectivités.  Partager des renseignements sur le parc avec les	Voir la stratégie clé n° 2, particulièrement l’objectif 2.2.  Les membres des collectivités de Resolute et particulièrement de Grise Fiord

<p>collectivités, notamment par le biais de supports visuels (c.-à-d. des vidéos, des photos, etc.) : « Nous en apprenons encore sur notre île [d'Ellesmere] également »</p>	<p>ont souligné l'importance de partager régulièrement des mises à jour et des renseignements sur les travaux menés dans le parc. Bien que les collectivités soient les plus proches géographiquement du parc, Quttinirpaaq se trouve à une distance importante (environ 900 km de Resolute), et peu de membres des collectivités ont visité Quttinirpaaq. Comme l'a fait remarquer un membre du conseil du hameau de Grise Fiord, « nous en apprenons encore sur notre île [d'Ellesmere] également »; toute occasion de partager des photos, des vidéos et des mises à jour générales sur ce qui se passe dans le parc devrait être mise à profit.</p> <p>Divers objectifs du nouveau plan directeur soulignent l'importance d'établir davantage de liens entre Quttinirpaaq et les collectivités adjacentes (voir notamment l'objectif 1.3). À la lumière de ces commentaires, le personnel de Parcs Canada a veillé à ce que des photos de Quttinirpaaq et des travaux effectués soient exposées lors de la réunion portes ouvertes à Grise Fiord.</p>
<p><b>À l'échelle nationale et internationale :</b></p> <p>Renforcer les liens entre le parc et <i>tous</i> les Canadiens (p. ex., pas seulement la communauté de recherche actuellement privilégiée)</p>	<p>Voir l'objectif 3.1, qui décrit les cibles des outils et des programmes de sensibilisation du public visant à communiquer les valeurs de Quttinirpaaq à « tous les Canadiens et au-delà ».</p>
<p>Souligner l'importance véritablement mondiale de Quttinirpaaq</p>	<p>L'importance des données scientifiques recueillies à Quttinirpaaq est soulignée tout au long du document pour leur rôle dans la promotion d'une compréhension globale du changement climatique. De plus, la cible 3.1.5 démontre un engagement à reconnaître la valeur de Quttinirpaaq à l'échelle mondiale en préparant une proposition d'inscription sur la liste des sites du patrimoine mondial.</p> <p>Des modifications mineures apportées à la formulation de la vision comprennent une référence plus explicite à l'importance du parc à l'échelle mondiale.</p>
<p><b>Mobilisation des jeunes :</b></p> <p>Accroître la participation des jeunes et/ou trouver de nouveaux moyens de mobiliser les jeunes dans la planification, la gestion et les opérations de Quttinirpaaq (p. ex., aller dans les écoles autant que possible, envisager des</p>	<p>Le renforcement des capacités communautaires pour les Inuits des collectivités adjacentes et l'augmentation des possibilités de participation des jeunes sont soulignés dans les stratégies clés, notamment dans les objectifs 1.1, 1.2 et 1.3 (voir notamment la cible 1.3.4).</p>

<p>campements avec les jeunes, les aînés, les chercheurs et le personnel de Parcs Canada).</p>	<p>La cible 3.1.1 a été modifiée en réponse au commentaire suivant : « Une activité de sensibilisation présentant l'histoire du parc national Quttinirpaaq, fondée sur la compréhension de l'Inuit Qaujimaqatungit et de la science, est prête à être offerte par le personnel dans un délai de deux ans, <i>en privilégiant, dans la mesure du possible, le public jeune</i> ».</p>
<p><b>Avantages pour les collectivités</b></p>	
<p>Les collectivités peuvent-elles bénéficier des activités du Programme du plateau continental polaire (PPCP) (p. ex. partage de l'équipement et des connaissances)?</p>	<p>Cette question dépasse la portée de Parcs Canada, mais avec la stratégie clé n° 2, Parcs Canada cherche à travailler plus étroitement avec les autres partenaires fédéraux et les collectivités afin de soutenir les objectifs communs. Des conversations exploratoires ont déjà eu lieu et se poursuivront pendant le cycle de vie de ce plan directeur.</p>
<p>Y a-t-il des emplois disponibles à Quttinirpaaq? Comment pouvons-nous les rendre plus attrayants pour les Inuits?</p>	<p>Bien qu'un plan de dotation particulier dépasse la portée du plan directeur, l'emploi des Inuits a toujours été une priorité pour Quttinirpaaq et l'ensemble de l'Unité de gestion du Nunavut. Ce plan directeur vise à accroître les possibilités d'emploi, à renforcer les capacités et à augmenter les retombées économiques pour les Inuits (voir notamment l'objectif 1.2). Parcs Canada a l'intention d'offrir non seulement des possibilités d'emploi, mais aussi une formation continue et un mentorat afin de favoriser la réussite à long terme des candidats inuits.</p>
<p><b>Établir des relations et travailler ensemble</b></p>	
<p>Renforcer les partenariats interministériels et établir des liens entre les projets gouvernementaux, le cas échéant</p>	<p>Voir la stratégie clé n° 2, notamment l'objectif 2.3 et 2.4. Parcs Canada reconnaît que travailler efficacement et maximiser l'efficacité des ressources dans un contexte de revendications territoriales signifie travailler ensemble, ce qui est reflété dans le nouveau plan directeur.</p>
<p>Liens avec le Groenland (p. ex., partenariat avec le Groenland dans le cadre de projets dirigés par des Autochtones, d'initiatives transfrontalières, etc.)</p>	<p>Voir notamment la cible 2.3.3 : « <i>Des occasions sont trouvées pour appuyer le rétablissement des liens humains historiques avec le Groenland</i> ». Le type et la portée de ces occasions seront explorés tout au long de la durée de vie de ce nouveau plan directeur.</p>
<p>Liens avec Tuvaijuittuq</p>	<p>Voir notamment la cible 2.3.5 : « <i>Une collaboration a lieu avec Tuvaijuittuq (bassin de l'Extrême-Arctique) et les initiatives régionales de conservation, le cas échéant</i> ». Dans la mesure du possible, la collaboration et la coordination</p>

	avec les partenaires pour la gestion des lieux protégés à l'échelle régionale sont un objectif important de ce nouveau plan.
« <del>Communication bilatérale</del> » communication multilatérale (voir la stratégie clé n° 2)	Le terme « communication bilatérale » a été remplacé par « communication multilatérale », le cas échéant, afin de souligner davantage l'importance de la collaboration avec de multiples partenaires.
<b>Importance historique et culturelle de Quttinirpaaq</b>	
Ajouter une mention explicite de la culture et de l'histoire du parc (notamment la stratégie clé n° 3 et la vision)	Des modifications rédactionnelles mineures ont été apportées, le cas échéant, afin d'établir des liens plus étroits avec les aspects du patrimoine culturel de Quttinirpaaq.
<b>Infrastructure</b>	
Quel type de technologie solaire est utilisé dans le parc et pourrait être rendu accessible aux collectivités?	Il s'agit d'une question générale qui dépasse la portée d'un plan directeur. Le personnel de Parcs Canada a fourni des renseignements sur la technologie solaire utilisée au camp de Quttinirpaaq.
Nettoyer les vieilles tours radio	Les tours et les stations radio à hyperfréquences relèvent de la responsabilité du ministère de la Défense nationale, qui effectue de fréquentes visites en hélicoptère sur les sites pendant la saison estivale à des fins d'entretien. Un projet pluriannuel est en cours pour nettoyer une ancienne tour radio sur le mont Arthur.
<b>Sécurité</b>	
La sécurité et la protection des humains et de la faune doivent toujours être la priorité	La sécurité et la protection sont une priorité pour Parcs Canada, et elles orientent toute la planification, la gestion et les opérations dans le parc national Quttinirpaaq.
Tenir compte de l'impact des navires de croisière sur la faune marine	En raison de la réalité géographique du parc national Quttinirpaaq, très peu de navires de croisière visiteront probablement la région, et les impacts seront donc minimes. De plus, il convient de noter que l'examen des itinéraires des navires de croisière et de leurs impacts potentiels est une question qui dépasse le cadre de Parcs Canada et qui est plutôt traitée à un niveau plus large par la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (CNER).

	Bien que l'on ne prévoise pas de répercussions négatives sur le parc national Quttinirpaaq en raison des navires de croisière, Parcs Canada interviendra au besoin si des préoccupations sont soulevées.
<b>Recherche</b>	
Mettre l'accent sur un lien plus étroit avec le changement climatique dans les stratégies clés	L'importance scientifique du parc dans l'étude du changement climatique est soulignée tout au long du plan; toutefois, certaines modifications rédactionnelles ont été apportées pour souligner davantage cette importance, le cas échéant. Par exemple, dans le texte d'introduction de la stratégie clé n° 3 : « Quttinirpaaq offre <i>une occasion importante et véritablement unique</i> de comprendre les écosystèmes arctiques et le changement climatique dans un environnement utilisé, mais relativement inchangé, par l'activité humaine, et situé à proximité du pôle Nord. »
Quel est le processus d'approbation des demandes de recherche?	De plus amples renseignements sur la réalisation de recherches dans les parcs nationaux, ainsi que sur le processus de demande d'un permis de recherche et de collecte, sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://parks.canada.ca/nature/science/recherche-research/permis-permits">https://parks.canada.ca/nature/science/recherche-research/permis-permits</a> . Vous pouvez également contacter directement le personnel de l'Unité de gestion du Nunavut pour obtenir des renseignements et répondre à vos questions : <a href="mailto:rechercheParcsNunavut-NunavutParksResearch@pc.gc.ca">rechercheParcsNunavut-NunavutParksResearch@pc.gc.ca</a> .
Donner la priorité aux recherches menées ou développées en collaboration avec des chercheurs inuits et occidentaux	Voir l'objectif 2.4.
Recherche sur le caribou (tenir la collectivité informée, inclure la présence des excréments dans les enquêtes sur l'espèce, etc.)	Une stratégie de recherche pour le parc national Qausuittuq, situé à proximité sur l'île Bathurst, qui sera particulièrement axée sur le caribou de Peary, est en cours d'élaboration. L'applicabilité au parc national Quttinirpaaq et les liens avec ce dernier seront explorés une fois qu'ils seront établis. L'intégration de l'Inuit Qaujimajatuqangit à toutes les questions liées au parc, notamment à la recherche, est soulignée tout au long de l'ébauche du plan directeur (voir notamment l'objectif 2.4).
Envisager de faire du lac Hazen un observatoire officiel de l'Extrême-Arctique	Quttinirpaaq est mondialement reconnu pour son importance internationale dans l'étude des impacts du changement climatique, avec trois bases d'exploitation déjà établies et fonctionnant bien dans différentes zones du parc, y compris le lac Hazen. Les restrictions financières et logistiques liées à la

	<p>construction, à l'exploitation et à l'entretien d'autres infrastructures sont importantes. En outre, des préoccupations ont déjà été exprimées concernant les impacts du niveau actuel d'activité humaine dans le bassin du lac Hazen.</p>
<p><b>Questions générales sur Quttinirpaaq, le plan directeur et Parcs Canada</b></p>	
<p>Qu'est-ce qu'un plan directeur? À quoi sert-il? « Le plan sera-t-il présenté au Parlement? »</p>	<p>Des renseignements sur le processus de planification de la gestion sont disponibles sur les pages Web de Parcs Canada consacrées à Quttinirpaaq : <a href="https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/info/plan/aperçu-overview">https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/info/plan/aperçu-overview</a>.</p>
<p>Quel est le rôle du CMGP?</p>	<p>Les Inuits et Parcs Canada gèrent le parc national Quttinirpaaq en collaboration, et le Comité mixte de gestion du parc Quttinirpaaq est le comité mixte inuit/gouvernemental de planification et de gestion des parcs créé par l'intermédiaire de l'ERAI en vertu de l'article 8.4.11 de l'Accord du Nunavut. Son rôle consiste à conseiller Parcs Canada, le ministre responsable des parcs nationaux, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut, ainsi que d'autres organismes sur toutes les questions relatives à la gestion du parc. Pour en savoir plus sur la collaboration entre les Inuits et Parcs Canada pour gérer Quttinirpaaq, consultez l'adresse suivante : <a href="https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/info">https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/info</a>.</p>
<p>Que fait le personnel de Parcs Canada dans le parc?</p>	<p>La recherche et la surveillance, l'observation de la faune, les projets de conservation des espèces, les séances d'accueil, d'orientation et d'éducation des visiteurs, ainsi que l'entretien des infrastructures, sont quelques-uns des projets menés à bien dans le parc. Vous trouverez de plus amples renseignements sur Quttinirpaaq et les diverses activités qui s'y déroulent en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq">https://www.pc.gc.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq</a>.</p>
<p>Quels sont les principaux sentiers de randonnée dans le parc?</p>	<p>Vous trouverez de plus amples renseignements sur les activités et les expériences offertes aux visiteurs de Quttinirpaaq à l'adresse suivante : <a href="https://parks.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/activ">https://parks.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/activ</a>. Contactez le personnel de Parcs Canada pour en savoir plus.</p>
<p>Les drones sont-ils autorisés?</p>	<p>L'utilisation de drones est actuellement interdite dans le parc national Quttinirpaaq, à moins qu'une autorisation spéciale soit accordée dans le cadre du processus de délivrance de permis. Les politiques et les règlements concernant l'utilisation des drones relèvent de Transports Canada.</p>
<p>Renseignements sur l'écologie/la faune du parc (par</p>	<p>Vous trouverez des renseignements généraux sur la nature et la science à</p>

<p>exemple, trouve-t-on de l'omble chevalier dans le lac Hazen? Que sait Parcs Canada des populations de loups et de l'emplacement de leurs tanières?)</p>	<p>Quttinirpaaq en ligne à l'adresse suivante : <a href="https://parks.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/nature">https://parks.canada.ca/pn-np/nu/quttinirpaaq/nature</a>.</p>
<p>N'annulez pas l'interdiction de la pêche récréative!</p>	<p>Aucun changement n'est proposé à l'interdiction de la pêche récréative dans le parc dans le cadre de cette ébauche de plan directeur.</p>
<p><b>Zonage</b></p>	
<p>Qu'est-ce que le zonage? Que signifie chaque zone?</p>	<p>Le système de zonage des parcs nationaux de Parcs Canada est une approche intégrée de la classification des terres et des eaux dans un parc national et désigne les endroits où des activités particulières peuvent avoir lieu en fonction de la capacité de soutenir ces utilisations dans ces zones. Le système de zonage comporte cinq catégories :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone I – Préservation spéciale</li> <li>• Zone II – Milieu sauvage</li> <li>• Zone III – Milieu naturel</li> <li>• Zone IV – Loisirs de plein air</li> <li>• Zone V – Services du parc</li> </ul> <p>Seulement trois zones sont comprises dans le parc national Quttinirpaaq (zones I, II et III). L'ébauche du plan de zonage actuel est conforme à l'article 8.2.8 de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut qui prévoit que « chaque parc national de la région du Nunavut doit être constitué de façon prédominante de terres de catégorie Zone I – Conservation spéciale et de catégorie Zone II – Milieu sauvage ». Des modifications rédactionnelles mineures ont été apportées à l'ébauche du plan afin de fournir un contexte supplémentaire sur la signification et l'importance de chaque zone utilisée dans le parc.</p> <p>Le zonage dans les parcs nationaux ne s'applique pas à l'accès des Autochtones et aux activités liées à l'exercice de leurs droits. L'objectif du zonage est de contrôler l'utilisation par les visiteurs, et les populations autochtones qui exercent des activités fondées sur des droits ne sont pas considérées comme des « visiteurs » du parc.</p>
<p><b>Zone spéciale de gestion du bassin du lac Hazen/Tasialuk :</b></p>	

<p>S'agit-il d'un changement administratif ou d'une augmentation de la fréquentation de la zone? Le plan doit-il comprendre des mesures pour signaler que l'augmentation de la fréquentation ou de l'utilisation de la zone pose des problèmes?</p>	<p>Le changement est essentiellement administratif dans le sens où il n'a pas été motivé par une augmentation du nombre de visiteurs dans la zone. En réalité, il est peu probable que la zone accueille un grand nombre de visiteurs, mais le changement d'approche en matière de zonage reconnaît qu'il existe des possibilités pour les visiteurs d'explorer cette zone spéciale d'une manière sûre et conforme au zonage de Parcs Canada dans d'autres endroits.</p>
<p>Subdiviser davantage pour comprendre certaines zones qui restent en zone I dans le cadre de la zone spéciale de gestion?</p>	<p>Une mesure de l'objectif 1 mentionne qu'il est possible d'envisager le rezonage de certaines zones en zone I si des éléments probants justifient cette mesure en raison des répercussions négatives constatées sur les valeurs écologiques et/ou culturelles de la zone.</p>
<p>Y a-t-il des situations dans lesquelles le DUG et le CMGP autoriseraient l'utilisation de véhicules motorisés dans un habitat essentiel connu? Les visiteurs devraient-ils pouvoir accéder à l'habitat essentiel sans surveillance?</p>	<p><i>Caribou de Peary :</i>  En général, l'utilisation de véhicules motorisés sur un habitat essentiel connu est interdite. Toutefois, en fonction du type et du calendrier de l'activité, les véhicules motorisés pourraient être autorisés s'il est possible de démontrer, au moyen d'une étude d'impact formelle, que des mesures d'atténuation appropriées et/ou des conditions peuvent être mises en œuvre avec succès pour réduire le plus possible l'impact ou les perturbations. Par exemple, les excursions guidées en motoneige ou les activités de recherche sur la glace de mer au fjord Tanquary, qui est une zone motorisée (zone III) et désignée comme habitat essentiel du caribou de Peary, peuvent être autorisées sous réserve d'une étude d'impact appropriée et d'une approbation ou d'une autorisation.</p> <p><i>Bryum de Porsild :</i>  Étant donné le nombre très limité de visiteurs dans le parc, le personnel de Parcs Canada a évalué que le contrôle de l'accès et l'atténuation des impacts potentiels sur l'habitat essentiel du bryum de Porsild (zone I) dans le fjord Tanquary sont possibles grâce à l'éducation et à l'orientation des visiteurs. L'accès par véhicule motorisé est généralement interdit dans les zones I; toutefois, des circonstances exceptionnelles peuvent s'appliquer lorsqu'il y a une menace pour la vie humaine ou que des études d'impact officielles peuvent démontrer que des mesures d'atténuation appropriées peuvent être mises en œuvre pour réduire le plus possible l'impact et/ou les perturbations.</p>
<p>Quelles sont les zones qui pourraient assurer la protection du caribou de Peary dans le parc?</p>	<p>Une stratégie de rétablissement de l'habitat terrestre essentiel du caribou de Peary est en cours d'élaboration. Parcs Canada n'est pas l'autorité principale dans l'élaboration de cette stratégie, mais travaillera en étroite collaboration</p>

	avec Environnement et Changement climatique Canada sur son développement continu.
Les rangers ont-ils besoin de permis pour accéder au parc? En faut-il un lorsqu'ils travaillent avec le ministère de la Défense nationale?	En général, si les rangers travaillent en collaboration avec le personnel d'un autre ministère, les visiteurs du parc, etc. (c.-à-d. toute personne qui n'est pas bénéficiaire de l'Accord du Nunavut), il faut d'abord obtenir un permis. Pour toute question concernant les exigences en matière de permis, veuillez communiquer avec le personnel de Parcs Canada.
Il est important que les membres des collectivités connaissent le zonage du parc	Le personnel a fourni des renseignements sur le zonage en insistant sur le fait que les restrictions de zonage ne s'appliquent pas aux Inuits qui exercent des activités fondées sur les droits à Quttinirpaaq ou dans n'importe quel autre lieu de Parcs Canada au Nunavut. Néanmoins, il est important que la notion soit bien comprise pour que les Inuits et Parcs Canada puissent collaborer efficacement à la protection des terres de Quttinirpaaq. De plus, en veillant à ce que le zonage soit bien compris dans les collectivités, on favorisera la diffusion de renseignements exacts aux visiteurs de Quttinirpaaq qui pourraient passer par Resolute ou Grise Fiord.